Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 029-212901409-20260330-2026_055-DE

DELIBERATION

CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 30 MARS 2026

Nombre de Conseillers		Date de Convocation :
Afférents au Conseil Municipal	**27**	
En Exercice	**27**	**23 mars 2026**
Présents	**21**	
Absents	**0**	
Excusés	**6**	
Votants	**27**	

L'an deux mille vingt-six le trente mars, à 19 heures, le conseil municipal de la commune, composé de 27 membres en exercice et dûment convoqué, s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Madame GODET, maire.

	Présent.e	Absent.e Excusé.e	Absent.e	*Pouvoir à / Divers*
GODET Nathalie, Maire	X			
LE GALL Mikaël, 1er adjoint	X			
KERBIRIOU Delphine, 2ème adjointe		X		Béatrice KERNIVINEN
DO CARMO Raphaël, 3ème adjoint	X			
JEZEQUEL Marie-Hélène, quatrième adjointe		X		SALAUN Bruno
ROCLE Rodolphe, cinquième adjoint	X			
GUENGANT Catherine, sixième adjointe		X		LE GALL Mikaël
KERBRAT Jean-Yves		X		GODET Nathalie
REBOLLO Louisette		X		PERROT Christelle
QUOY Marie-Jo	X			
KERNIVINEN Béatrice	X			
LE BOT Pascale	X			
DROFF Vincent	X			
PERROT Christelle	X			
SALAUN Bruno	X			
SERVEL Philippe	X			
JOSSO Gwendal	X			
L'EOST Ana	X			
LE BRAS Dominique	X			
ZOLLI Emilie	X			
RIOU Adrien		X		SERVEL Philippe
CRUSIAUX Florian	X			
LE FEVRE Thierry	X			
ROQUEFORT Maripol	X			
PAUGAM Carine	X			
JORON Adrien	X			
GONZALEZ Victor	X			
TOTAL	**21**	**6**	**0**	

Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 029-212901409-20260330-2026_055-DE

DELIBERATION N°055/2026 CCAS – Désignation des membres CCAS

Le maire expose au conseil municipal que le nombre de membres du centre communal d'action sociale a été fixé à 14, 7 membres élus et 7 membres nommés.
Le maire expose au conseil municipal que conformément à l'article R.123-8 du code de l'action sociale et de la famille les membres élus en son sein par le conseil municipal le sont au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel. Le scrutin est secret.
Le maire propose de soumettre au scrutin secret les listes composées de :

GUENGANT Catherine
PERROT Christelle
REBOLLO Louisette
Béatrice KERNIVINEN
Adrien RIOU
Carine PAUGAM
Maripol ROQUEFORT

Le maire expose au conseil municipal que sa composition nominative sera fixée par arrêté municipal.
Deux assesseurs sont nommés : Florian CRUSIAUX et Victor GONZALEZ.
Une

Le scrutin se déroule et les résultats sont les suivants :

GUENGANT Catherine
PERROT Christelle
REBOLLO Louisette
Béatrice KERNIVINEN
Adrien RIOU
Carine PAUGAM
Maripol ROQUEFORT

Pour extrait certifié conforme
La maire,
Nathalie GODET